



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gestion

Question écrite n° 80450

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur les dividendes versés à l'État. Dans son rapport sur le résultat et la gestion du budget de l'État en 2014, la Cour des comptes s'est émue que « de nombreuses entreprises dont l'État est actionnaire ont affiché des taux de distribution des résultats plus élevés que la majorité des entreprises du CAC 40 ». Même si bon nombre des entreprises dont l'État est actionnaire ne figurent pas au CAC 40, cette observation est de nature à inquiéter sur la stratégie d'investissement, notamment pour les sociétés intervenant dans le secteur de la défense. Aussi, il lui demande de préciser le taux de distribution des résultats pour chacune des sociétés suivantes et dont l'État est actionnaire : Airbus Group, DCNS, Nexter, Safran, Thalès.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80450

Rubrique : État

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juin 2015](#), page 4046

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)